



Union Régionale des Syndicats
employés, cadres et retraités CGT
Des Organismes Sociaux Rhône-Alpes

— A Edouard Philippe, 1^{er} Ministre

Copie :

- *Aux Directeurs des CARSAT Auvergne-Rhône-Alpes,*
- *Au Comité Régional CGT AURA*

MOTION

Pour la suppression du projet de loi organique relatif au système de retraite universel et de la totalité de ses dispositions néfastes pour l'ensemble du monde du travail.

Contre le démantèlement de la Sécurité sociale

Le Comité Régional s'oppose au projet de loi portant sur la retraite universelle avec notamment le démantèlement de la Sécurité Sociale par l'étatisation de sa branche vieillesse inscrite au titre 4 dans ses articles 49 et 50.

Ainsi, le Titre 4 du projet de loi prévoit *"une organisation et une gouvernance unifiées pour responsabiliser tous les acteurs de la retraite"*.

Ce projet prévoit expressément :

- Au niveau national, la fusion de la CNAV et de la fédération AGIRC-ARRCO pour créer une Caisse Nationale de Retraite Universelle (CNRU).
- Au niveau régional, la disparition des CARSAT dans les régions dès 2022 et la création d'un réseau unique d'établissements locaux reprenant le personnel des CARSAT et des institutions de retraite complémentaire (Malakoff Humanis, AG2R...), mais dépourvus de la personnalité morale, sous l'autorité de l'Etat qui n'a qu'un seul objectif : des gains de productivité en réduisant les frais de "gestion" avec l'objectif de livrer aux appétits financiers la branche vieillesse.

Ainsi, il est acté l'étatisation de la branche vieillesse et la remise en cause de la branche accidents du travail, maladies professionnelles, l'un des derniers lieux de la Sécurité Sociale où se confrontent patronat et syndicats sans filtre ou contrôle de la tutelle stricte de l'état

En effet, c'est au sein des CARSAT que s'élaborent les politiques de prévention, de promotion du travail et de la santé, déployés par nos mandaté.e.s au sein des Comités Techniques Régionaux (CTR) et des Comités Régionaux des Accidents du Travail et des Maladies Professionnelles (CRATMP) pour la défense et l'amélioration très concrète des conditions de travail des salariés.

C'est là également que se concentre une partie des enjeux du financement de la Sécurité Sociale, relevant de la responsabilité des employeurs autour de la reconnaissance des maladies professionnelles et des accidents du travail.

Avec l'amputation de la branche retraite/vieillesse et AT/MP c'est un pan entier de la Sécurité Sociale qui disparaîtrait ! Et c'est le risque d'une main mise toujours plus grande de l'Etat sur la branche maladie.

Derrière ce projet de loi "retraite" se joue l'avenir de notre système solidaire Sécurité Sociale financé par le travail. Ce sont les missions, les compétences, l'emploi, les conventions collectives des personnels des institutions de prévoyances et des CARSAT qui sont menacés ! C'est un nouveau coup porté à la démocratie avec la suppression des Conseils d'Administration, des Comités Techniques Régionaux. C'est le service rendu aux usagers qui est en danger !

Le gouvernement doit savoir entendre et prendre en compte l'avis majoritaire de la population, des organisations syndicales et de la mobilisation historique engagée depuis le 5 décembre 2019.

Nous exigeons le retrait total du projet de loi organique relatif au système de retraite universel, le maintien des CARSAT et la pérennité de notre système solidaire de Sécurité Sociale.

Le syndicat :

A.....

Le..... 2020

Signature